

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 29 (1884)
Heft: 2

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

XXIX^e Année.

N^o 2.

15 Février 1884

Le nouveau fusil.

Dans notre numéro de novembre dernier, nous avons publié quelques renseignements sur le nouveau fusil, système Rubin, expérimenté à l'école de tir de Wallenstadt n^o VI.

Aujourd'hui l'on a par le « Zeitschrift f. Artillerie u. Genie » quelques données de plus que nous sommes charmés de soumettre à nos lecteurs. On peut déjà comparer avec profit les résultats obtenus avec plusieurs modèles du nouveau fusil, en regard de ceux d'ordonnance actuelle. Quatre modèles Rubin, entre autres, ont été employés à divers essais, tous de calibres réduits, mais divers, c'est-à-dire des calibres de 9, de 8 $\frac{1}{2}$, de 8 et de 7 $\frac{1}{2}$ mm. Jusqu'à présent il en résulterait que le système Rubin a des avantages réels. Les trois facteurs qui constituent la qualité principale de toute arme de jét moderne sont possédés par lui, les uns au moins sur pied d'égalité avec les ordonnances en vigueur, les autres à un degré très supérieur, ce qui réalise un progrès marquant dans le tir.

Ces trois facteurs sont, on le sait, la vitesse des feux, la tension de la trajectoire et la justesse du tir.

La justesse du tir permet seule de former des tireurs, d'atteindre sûrement des buts restreints ou isolés et surtout de donner au fantassin cette confiance dans son arme qui lui est si nécessaire.

Avec une trajectoire très tendue, les fautes qui proviennent d'une appréciation inexacte de la distance ou d'un feu mal ajusté, sont neutralisés en une large mesure. Un but tant soit peu profond peut être atteint, même dans des circonstances très défavorables. De plus, la tension de la trajectoire rend le tir aux grandes distances beaucoup plus efficace.

Il résulte de ceci que toutes les nations ont cherché et cherchent encore à améliorer leurs armes au point de vue d'un accroissement de portée et d'une plus grande tension de la trajectoire.

Le principal moyen à employer pour atteindre ce résultat, étant donné le calibre de 10 à 11 millimètres, est d'augmenter la